



250 rue Cambert
Québec (Québec)
G1B 3R8
Tél. : 418 666-6091

Communiqué aux parents



No 4

Semaine du 15 janvier 2024

Chers parents,

Au nom de toute l'équipe, nous tenons à vous souhaiter une merveilleuse nouvelle année, remplie de bonheur, de réussites et de moments inoubliables. L'année passée a été riche en défis, mais grâce à votre soutien et votre collaboration, nous avons surmonté ces obstacles avec succès.

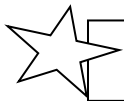
Que 2024 soit une année exceptionnelle pour vous et vos familles!

1. Dates importantes à retenir

Janvier 2024

Mercredi	24	18 h 30	Séance du Conseil d'établissement
Judi	25	18 h à 20 h	Classique hivernale 2024 - Cour de l'école (pour toutes les familles et les membres du personnel - voir document joint!)
Vendredi	26	A.M./P.M.	Journée pédagogique CSSPS

Février 2024



- Semaine du 5 au 9 février - Inscription des élèves pour l'année scolaire 2024-2025

Vendredi	16	A.M./P.M.	Journée pédagogique CSSPS
----------	----	-----------	---------------------------

2. Inscription des élèves 2024-2025

Vous pourrez procéder au renouvellement de l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2024-2025 en ligne. Vous recevrez par courriel, d'ici la fin du mois de janvier, une nouvelle communication contenant les instructions nécessaires.

Notez que cette procédure s'applique uniquement pour renouveler une inscription : elle s'adresse donc aux élèves qui fréquentent déjà une école de notre Centre de services scolaire, incluant le programme Passe-Partout. Si vous désirez inscrire un enfant pour la première fois au CSSPS, vous devrez procéder selon la procédure décrite dans le lien suivant : <https://www.cssps.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/admissioninscription>.

3. **IMPORTANT - Sécurité des élèves (bassin de rétention)**

Plusieurs enfants circulent près du bassin de rétention pour retourner à la maison le midi et le soir. Cette situation pourrait laisser place à de fâcheux accidents. Merci d'en discuter avec votre enfant afin de rendre les déplacements sécuritaires.

4. **Info-Santé - Mieux vaut prévenir...**

Pendant la période des Fêtes, votre enfant a participé à beaucoup d'activités et a eu des contacts avec plusieurs autres enfants. C'est donc une période propice pour attraper des poux. Par conséquent, il serait très prudent de vérifier, **à chaque semaine**, la tête de vos enfants à l'aide d'un **peigne fin spécial** pour les poux.

Si vous découvrez la présence de ces petits indésirables, ***ne traiter que les personnes concernées seulement*** et **AVISEZ sans faute l'école et les autres milieux fréquentés** (amis, cousins...) pour éviter la propagation. Voici quelques petits conseils à rappeler à vos enfants :

- ✓ Éviter de se coller la tête contre celle des autres
- ✓ Placer tuques, casquettes et foulards dans leur manche de manteau
- ✓ Ne pas partager leurs objets personnels tel peignes, brosse, barrettes et chapeaux
- ✓ Garder les cheveux longs attachés.

5. **IMPORTANT - Fermeture d'école en cas de mauvais temps**

Voici des informations importantes à savoir en cas de fermeture d'école **en raison de mauvais temps**.

Les seules sources officielles et fiables concernant une décision de fermeture, peu importe le contexte, sont celles-ci :

- Site Internet du Centre de services scolaire;
- Page Facebook du Centre de services scolaire et celle de l'établissement;
- Messagerie téléphonique du centre administratif du Centre de services scolaire, de l'établissement ou du service de garde;
- Courriel aux parents envoyé, par le Centre de services scolaire, à l'adresse inscrite au dossier de l'élève.

Même si le Centre de services fait un suivi auprès des médias, il ne contrôle pas l'information transmise au public, surtout en situation d'urgence ou de grande sollicitation.

Le service de garde demeure ouvert selon l'horaire habituel. En cas de conditions météorologiques exceptionnelles, seule la Direction générale du centre de services pourrait prendre la décision de fermer les services de garde. Vous en seriez alors avisé via les sources officielles.

Communication d'une décision de fermeture pour l'après-midi en cas de mauvais temps :

- La Direction générale du centre de services prend la décision vers **10 h** pour l'après-midi.
- Un courriel sera alors envoyé aux parents, à l'adresse inscrite au dossier de l'élève, par la direction de l'école avec les modalités possibles pour venir chercher votre enfant.
- Le service de garde demeure ouvert selon l'horaire habituel.

Communication d'une décision de fermeture lors d'une journée pédagogique ou durant la semaine de relâche en cas de mauvais temps :

- En cas de conditions météorologiques exceptionnelles, la Direction générale du centre de services pourrait prendre la décision de fermer une partie ou l'ensemble des services de garde lors d'une journée pédagogique ou lors de la semaine de relâche. Le cas échéant, la direction de l'école vous en informera selon les sources officielles et fiables mentionnées plus haut.

À noter que si le Centre de services scolaire ne ferme pas ses établissements et que vous êtes en désaccord avec le fait d'envoyer votre enfant à l'école, vous pouvez décider de le garder à la maison. Vous devez alors en informer le secrétariat de l'école.

6. Documents / Informations diverses

Nous joignons à ce courriel

- la nouvelle programmation des activités hiver/printemps/été 2024 de l'organisme *Sources Vives*;

Mes salutations à tous!

Isabelle Biron

